

7^{ème} congrès international d'ethnoarchéologie « *Current ethnoarchaeology* » (Rome 25-26 et 27 novembre 2015)

En guise de conclusion

Ethnoarchéologie : une réévaluation nécessaire ?

Alain Gallay

Tout au long des journées du congrès nous nous sommes demandé si les communications présentées, toutes de qualité, relevaient bien de cette discipline qualifiée d'ethnoarchéologie.

Le terme *ethnoarchaeology* apparaît pour la première fois en 1900, dans un rapport rédigé par l'archéologue, anthropologue et naturaliste américain, Jesse Walter Fewkes, directeur du Bureau de l'ethnologie de la *Smithsonian Institution*. Celui-ci estimait que la connaissance des sociétés indiennes du sud-ouest des États-Unis constituait une bonne préparation aux fouilles et études archéologiques de la région. Cette position se justifiait alors pleinement par la proximité à la fois géographique et historique des fouilles pratiquées (à Mesa Verde notamment) et des populations indiennes de la région, étudiées par les ethnologues. L'ethnoarchéologie allait néanmoins surtout se développer dans les années 60 aux États Unis dans la mouvance de la *New Archaeology*.

Un rapide coup d'œil sur internet montre néanmoins le flou du concept et l'imprécision de la définition du terme.

Selon le dictionnaire Reverso, l'ethnoarchéologue est « *l'étude des relations entre l'archéologie et la vie des groupes humains* », définition absurde et inutile puisqu'elle englobe tout le processus d'interprétation des vestiges par les archéologue.

Wikipedia est plus précis : « *L'ethnoarchéologie est une forme d'archéologie expérimentale par laquelle l'archéologue teste ses hypothèses sur des populations traditionnelles encore vivantes* ».

L'Encyclopedia universalis se montre plus prudente, mais le terme devient polysémique et perd alors toute signification : « *Le polycentrisme de l'ethnoarchéologie contemporaine se traduit par une multitude de définitions, conceptuelles pour les uns et empiriques pour les autres. Technique ou stratégie d'investigation, l'ethnoarchéologie recouvre des notions assez différentes. Cela va de la simple confrontation de deux disciplines unitaires à l'élaboration de théories et de lois comportementales à valeur universelle. Le terme sert également à qualifier le simple recours à l'ethnographie pour fournir des hypothèses et comprendre une technique de fabrication ou l'utilisation d'un objet. C'est aussi un moyen de corriger une analogie ethnographique ou de réorienter une expérimentation.* »

Il convient donc de remonter aux origines pour tenter de trouver un critère d'appréciation pertinent (Gallay 2011c). C'est le géologue Charles Lyell (1792-1875) qui a popularisé la notion d'uniformitarisme à la base de l'actualisme. Le premier volume de ses principes de géologie paraît en 1830 (Lyell 1990-1991). Opposé aux théories catastrophiques qui fondaient alors l'interprétation historique des formations géologiques le géologue britannique avance alors que les processus qui sont à l'origine des formations géologiques anciennes sont identiques aux mécanisme que l'on peut observer actuellement (Gallay 1995). Ce principe se situe aux fondements de la géologie moderne, même si la discipline a su, depuis, intégrer à sa compréhension de l'histoire les événements imprévisibles. La météorite qui, il y a 65 millions d'années, s'est abattu sur le péninsule du Yucatan et a entraîné la disparition des dinosaures ne relève naturellement pas de l'uniformitarisme. L'histoire a su combiner depuis lors les principes généraux et les événements contingents ; ceci est vrai aussi bien pour les phénomènes naturels que pour les phénomènes humains.

L'ethnoarchéologie est donc fondée sur le *principe d'uniformitarisme appliqué aux phénomènes humains du Passé étudiés par les archéologues*. Toute étude qui ne fait pas appel à ce principe et aux analogies reconnues ou postulées entre présent et passé - nous ajoutons dans le domaine des sciences humaines - ne relève donc pas de l'ethnoarchéologie. Cette définition restrictive a plusieurs conséquences.

1. Toutes études actualistes qui abordent des phénomènes humains actuels en utilisant des principes tirés de la physique, de la chimie, de la géologie, de la pédologie, de la biologie, etc., ne relèvent pas de l'ethnoarchéologie car les principes auxquels elles ont recours concernent l'uniformitarisme des sciences de la nature.

Lorsque Anne-Marie et Pierre Pétrequin (1984) étudient les conditions de formation des couches archéologiques liées aux habitats littoraux du Bénin, ce qui leur permettra de résoudre la question des « stations lacustres » périalpines, ils ne font pas d'ethnoarchéologie car les principes mobilisés, hydrologie, sédimentologie, microbiologie (processus de dégradation des vestiges), etc. relèvent des lois des sciences de la nature. Il en va de même lorsque que l'on étudie la formation des sols dans des bergeries actuelles (Égüez *et al.*, ce volume) ou des modifications physico-chimiques des sols en relations avec certaines activités humaines actuelles, domestiques ou autres (Pecci ce volume), ce qui n'ôte en rien l'utilité de telles investigations pour l'archéologie. Le fait que les phénomènes étudiés soient en relation avec des activités humaines ne change rien à l'affaire. L'approche de la distillation des bois reste plus complexe puisque qu'elle utilise à la fois l'ethnographie, l'histoire des techniques et des principes relevant de l'uniformitarisme des sciences de la nature, notamment la physique et la chimie organique (Burri, Durand ce volume).

2. Toute étude ethnographique qui se contente d'aborder des phénomènes actuels, fussent-ils « traditionnels », sans aborder la question de leur visibilité archéologique ne relève pas de l'ethnoarchéologie. L'ethnographie des techniques n'est pas une ethnoarchéologie (de Grossi *et al.*, Pelmoine, etc., ce volume).

3. Toute étude archéologique qui ne fait pas explicitement référence à des principes actualistes dans l'interprétation des phénomènes qu'il étudie ne relève pas de l'ethnoarchéologie, même s'il a recours à des interprétations sociales *sensu lato*. La sémantique universelle non référencée à laquelle les archéologues ont le plus souvent recours pour interpréter leurs vestiges relève de la pensée dite vulgaire ou commune (Gallay 2015b), non de l'ethnoarchéologie qui doit relever d'une réflexion scientifique.

4. Appliquer des connaissances issues d'une enquête ethnohistorique à l'interprétation du devenir d'un village abandonné ne relève pas de l'ethnoarchéologie, car nous sommes ici dans le domaine de l'histoire, donc du contingent (Mayor ce volume).

Mais, direz-vous, que reste-t-il de l'ethnoarchéologie une fois ce « filtrage » opéré ? Il n'est pas forcément facile de répondre à cette question. Pour cela nous partirons d'un article d'Alain Testart (2006) publié dans le Bulletin de la Société préhistorique française : *Comment concevoir une collaboration entre anthropologie sociale et archéologie ? A quel prix ? Et pourquoi ?*

Dans cet article Alain Testart distingue cinq étapes dans la collaboration entre les deux disciplines :

1. délimitation des questions posées aussi bien au niveau archéologiques qu'anthropologique,
2. examen des données de l'anthropologie susceptibles de répondre à cette question,
3. ouverture du champ des possibles au niveau anthropologique,
4. exploration des corrélats matériels,
5. élaboration de critères archéologiques pertinents par rapport aux alternatives anthropologiques retenues.

Cette proposition suscite pour nous plusieurs remarques :

- Alain Testart se réfère à l'anthropologie sociale, mais les exemples qu'il donne impliquent également des objets matériels qui relèvent de l'anthropologie des techniques *sensu lato*. Il convient donc de raisonner ici sur un champ qui regroupe tous les domaines de l'anthropologie, tant technique qu'économique, social ou politique.

- l'uniformitarisme dans les sciences humaines n'implique aucunement des principes explicatifs universels. Comme en géologie, l'uniformitarisme peut être contextualisé et fournir des alternatives. Mais il n'exclut pas des relations à valeur universelle pour lesquelles on peut se demander si elles relèvent des sciences humaines ou des sciences de la nature, une question philosophique qui n'a que peu d'incidence dans les pratiques qui nous occupent (Roux 1990, Testart 2014).

L'étude des techniques pose parfaitement cette question avec la notion de tendance développée par Leroi-Gourhan (1943, 1945). Selon ce dernier, les caractéristiques générales des sociétés humaines, notamment dans le domaine technique, procèdent à la fois des contraintes universelles de la matière, du principe d'utilité et du conditionnement neurologique. Ces contraintes laissent néanmoins la place pour une certaine liberté. C'est dans le domaine des techniques que Leroi-Gourhan s'est le plus précisément appliqué à définir et à circonscrire les contraintes universelles liées à la matière, à l'environnement, mais également à l'homme (Gallay 2015a). Cette relation duelle homme-environnement s'exprime de façon contradictoire. D'un côté les contraintes universelles de la matière limitent les solutions à disposition de l'homme pour développer ses techniques. Nous parlons ici de physique et de chimie, mais également de biologie au niveau de la composition de certains matériaux organiques. On doit également tenir compte des contraintes neuro-psychologiques et anatomiques de l'homme. De l'autre l'action technique est guidée par des principes d'utilité. On ne peut saisir le sens d'une forme utile que si l'on connaît son usage et sa fonction.

- La confrontation se place dans le vaste champ des *middle range theories* défini par le sociologue américain Robert Merton (1967), terme repris par exemple par Lewis Binford (1983) et l'ethnoarchéologie nord-américaine. Ce concept s'applique aux démarches qui tendent de réduire le hiatus entre les théories abstraites et les hypothèses limitées produites à partir de faits empiriques contextualisés.

Ceci dit, deux domaines d'action se dessinent, celui des techniques *sensu lato* comprenant aussi bien les techniques de production que les techniques de diffusion et de consommation, que le domaine social et politique d'autre part.

1. Le domaine technique est peut-être celui qui pose le moins de problèmes. L'ethnoarchéologie des techniques comporte deux aspects qui différencient cette approche d'une simple ethnographie.

Les chaînes opératoires décrites doivent être intégrées dans un champ spatial qui permet d'assurer la liaison entre le monde vivant et l'archéologie (Gallay à paraître). Ce champ peut englober une espace variable qui va de la structure domestique à des espaces beaucoup plus importants lorsque qu'il s'agit d'analyser le déplacement des objets. Analyser le déplacement des personnes dans et autour d'une unité domestique sans les référer à des activités identifiées est une mesure pour rien (O'Brien *et al.*, ce volume, Gallay 2015c).

Les configurations identifiées doivent être reliées à des interprétations sociales et/ou politiques comme nous l'avons proposé pour le céramique du la boucle du Niger au Mali (Gallay 2011b) ou comme Olivier Gosselain ou Alexandre Livingstone-Smith (ce volume) s'y sont appliqués pour le Niger. Ce type d'approche trouve des applications archéologiques qui prouvent la pertinence de telles approches (Gallay *et al.* 1990, Mayor 2011 et ce volume).

2. Les domaines social et politique nécessitent des recherches plus ambitieuses, mais posent des problèmes beaucoup plus sérieux car l'archéologie peut être confrontée à des manifestations

humaines qui n'ont plus d'équivalents dans le monde actuel et qui ne peuvent se fonder sur des enquêtes ethnographiques ou sociologiques de terrain. Comment « comprendre » les spectaculaires sépultures tumulaires de Mongolie et les stèles ornées de figures de cervidés qui les accompagnent. Constater la proximité topographique des camps des éleveurs actuels et des monuments ne suffit pas (Magail, ce volume) ? Une question se pose : comment des peuples nomades éleveurs de chevaux peuvent-ils mobiliser un main d'œuvre suffisante pour élever de tels monuments ? Comment analyser le phénomène mégalithique éthiopien dont certaines manifestations remontent au troisième millénaire avant notre ère (Gallay 2011a et ce volume) ? Comment interpréter la pratique du sacrifice humain, celle du cannibalisme ou celle des têtes coupées qui implique leur utilisation comme trophées, comme c'est le cas dans certaines civilisations précolombiennes de la côte péruvienne, en Asie du Sud-Est ou ailleurs (Gallay 2012). Dans tous ces cas aucune référence actualisme ne permet de comprendre les phénomènes et l'archéologue doit le plus souvent se muer en historien pour tenter de découvrir, dans des sources antiques ou dans des récits des voyageurs, qui ont assisté à des événements ou à des cérémonies qui ne se reproduisent plus aujourd'hui, de quoi alimenter sa réflexion. Ces références sont considérées comme rares, mais l'entêtement de l'historien finit toujours par réunir les données transculturelles sensibles nécessaires, même si elles restent souvent limitées et d'interprétation délicate.

Nous sommes ici dans le domaine de la sociologie historique comparative prônée par Alain Testart (2010 et Gallay, ce volume) et l'on peut se demander si ces recherches relèvent encore de l'ethnoarchéologie au sens strict, puisque, souvent, le présent ne donne pas de réponses aux questions posées. Par opposition aux historiens, qui, selon lui, ne comparent pas et aux sociologues qui ne font pas d'histoire, Testart propose d'envisager l'évolution humaine à la fois du point de vue du sociologue (les sociétés) et de l'histoire (les cultures) (Testart 2012). Cette position ouvre un large champ de recherche qui dépasse nettement les démarches que l'on a l'habitude de placer sous l'étiquette ethnoarchéologie. Cela permet néanmoins d'éclairer sous un jour nouveau les découvertes archéologiques.

Références

Binford, L.R. 1983. *In Pursuit of the Past : Decoding the Archaeologica Record*. Thames and Hudson.

Gallay, A. 1995. L'ethnoarchéologie entre science et histoire : une réflexion fondée sur le développement des sciences de la nature. In : Bazzana, A., Delaigue M.-C., ed. *Ethno-archéologie méditerranéenne : finalité, démarche et résultats*. Table ronde (3-5 Juin 1991 ; Madrid, Casa de Velásquez). Madrid : Casa de Velásquez (Coll. de la Casa de Velásquez 54), 17-27.

Gallay, A, 2011a. *Les sociétés mégalithiques : pouvoir des hommes, mémoire des morts* 2^{ème} éd. (1ère éd. : Lausanne, Presses polytechniques et universitaire romandes, 2006). Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes (Le Savoir suisse, histoire 37).

Gallay, A. & Huysecom, Mayor, A. collab. 2011b. *Potières du Sahel : à la découverte des traditions céramiques de la boucle du Niger (Mali)*. Gollion : Infolio.

Gallay, A. 2011c. *Pour une ethnoarchéologie théorique : mérites et limites de l'analogie ethnographique*. Paris : Errance.

Gallay, A. 2012. Préface : pour une problématique des têtes coupées. In : Boulestin, B., Henry Gambier, D. ed. *Crânes trophées, crânes d'ancêtres et autres pratiques autour de la tête : problèmes d'interprétation en archéologie* (Actes de la table ronde pluridisciplinaire, musée national de Préhistoire, Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne, France), 14-16 octobre 2010). BAR, 5-12.

- Gallay, A. 2015a. André Leroi-Gourhan et l'ethnologie : gérer un héritage. In Soulier, P. (ed). *André Leroi-Gourhan : "L'homme tout simplement"*. Paris : de Boccard (Travaux de la Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie, René-Ginouvès 20), pp. 47-57.
- Gallay, A. 2015b. Pensée savante, pensée vulgaire en archéologie pré- et protohistorique : la perspective logiciste. In : Walliser, B. ed. *La distinction des savoirs*. Paris : EHESS (Enquête), 131-155.
- Gallay, A. 2015c. Retour à la civilisation du renne : à propos du livre « Un automne à Pincevent ». *Bulletin de la Société préhistorique française*, 112,1, janvier-mars, actualités scientifiques : correspondance, 139-144.
- Gallay, A. à paraître. *Autour du feu : campements touareg du Sahara central*. Gollion : Infolio (revu et complété d'après Gallay, A. 1991. *Itinéraires ethnoarchéologiques I*. Genève : Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université, Document du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève 18).
- Gallay, A., Huyssecom, E., Honegger, M., Mayor, A. 1990. *Hamdallahi, capitale de l'Empire peul du Massina, Mali : première fouille archéologique, études historiques et ethnoarchéologiques*. Stuttgart : F. Steiner (Sonderschriften des Frobenius-Institut 9).
- Leroi-Gourhan, A. 1943. *Évolution et techniques, 1 : l'homme et la matière*. Paris : Albin Michel.
- Leroi-Gourhan, A. 1945. *Évolution et techniques, 2 : milieu et techniques*. Paris : Albin Michel.
- Lyell, C. 1990-1991. *Principles of geology*. Chicago : The University Press (3 vol.).
- Mayor, A. 2011. *Traditions céramiques dans la boucle du Niger : ethnoarchéologie et histoire du peuplement au temps des empires précoloniaux*. Francfort : Journal of African archaeology (Journal of African archaeology monograph series 7, peuplement humain et paléoenvironnement en Afrique de l'Ouest 2).
- Merton, R. K. 1967. *Social Theory and Social Structure*. New York : The Free Press, London : Collier-Macmilan (revised and enlarged ed.).
- Petrequin A.-M. et P., 1984. *Habitat lacustre du Bénin : une approche ethnoarchéologique*. Paris : Éditions Recherches sur les civilisations (Mémoire 39).
- Roux V. & Corbetta D. collab., 1990. *Le tour du potier : spécialisation artisanale et compétences techniques*. Paris : Éditions du CNRS (Monographie du CRA no 4).
- Testart, A. 2006. Comment concevoir une collaboration entre anthropologie sociale et archéologie ? A quel prix ? Et pourquoi ? *Bulletin de la Société préhistorique française*, 103, 2, 385-395.
- Testart, A. 2010. *Principes de sociologie générale 2.3 : le politique, démocraties et despotismes*, séminaire donné au Collège de France, inédit. <http://www.alaintestart.com>, site officiel d'Alain Testart, manuscrit retiré au décès de l'auteur.
- Testart, A. 2012. *Avant l'histoire : l'évolution des sociétés de Lascaux à Carnac*. Paris : nrf, Gallimard (Bibliothèque des sciences humaines).
- Testart, A. 2014. *L'amazone et la cuisinière : anthropologie de la division sexuelle du travail*. Paris : nrf, Gallimard (Bibliothèque des sciences humaines).

